



## **PROJET PEDAGOGIQUE**

**Accueil de Loisirs Extrascolaire de la ville de  
Poussan**

**MATERNEL ET PRIMAIRE**

**2021/2022**

# **SOMMAIRE**

## **1. DONNEES GENERALES**

- a. Présentation du gestionnaire
- b. Présentation de l'accueil de loisirs extrascolaire

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

- a. Lieu d'accueil, lieu de vie
- b. Description du projet global
- c. Déroulement d'une journée type

## **4. LES OBJECTIFS EDUCATIFS**

- a. Les objectifs généraux du projet éducatif
- b. Les objectifs pédagogiques de la structure

## **5. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

- a. Humains : l'équipe pédagogique, les parents/la famille, l'équipe de la structure, les intervenants
- b. Matériel et financier : les locaux, les sorties, la gestion
- c. Pédagogique et ludique

# 1. DONNEES GENERALES

## a. Présentation du gestionnaire

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est géré par la Mairie de la ville de Poussan, représenté par son maire Madame SANCHEZ Florence. Cet accueil est rattaché à la direction du Service Enfance et Jeunesse (SEJ).

Les coordonnées du Service Enfance et Jeunesse sont les suivantes :

### **Direction Service Enfance et Jeunesse**

Responsable : IBANEZ Sabrina  
26 rue de la salle  
34560 Poussan  
04-67-43-78-44

## b. Présentation de l'accueil de loisirs extrascolaire

### **Accueil de Loisirs extrascolaire**

Responsable : DURANGO Anthony  
26 rue de la salle  
34560 Poussan  
06-49-52-65-61

L'accueil de loisirs extrascolaire maternel et primaire de la ville de Poussan est ouvert tous les mercredis de de l'année ainsi que durant les vacances scolaires. Une fermeture annuelle est prévue concernant les vacances scolaires de décembre ainsi que les deux dernières semaines d'Aout.

Locaux du centre Poussan :

- 2 Salle d'activités (3-5 ans)
- 1 Salle d'activité (6-11 ans)
- 2 Grandes salles de restauration
- 2 Grandes cours
- 1 Salle de Motricité
- 1 terrain multi sport (City)
- 1 aire de jeux pour enfants (balançoire, toboggan...)
- Sanitaires et douches
- 1 dortoir
- 1 salle de stockage pour le matériel pédagogique
- Les bureau du PEJ qui permet de recevoir les parents convenablement et de ranger tout le matériel administratif et pharmaceutique.

Les accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30.  
L'accueil du midi est de 11h45 à 12h15  
L'accueil de l'après-midi est de 13h30 à 14h  
L'accueil du matin se déroule de 7h30 à 9h00 et celui du soir de 17h à 18h30.

Les inscriptions se font auprès du guichet unique : 04 67 18 24 85

## **2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC**

### a. Lieu d'accueil, lieu de vie

L'accueil de loisirs sans hébergement est un lieu de vie, privilégié.  
A travers l'aspect ludique, activités, jeux, sorties et rencontres, séjour à thème, l'enfant pourra découvrir et apprendre la socialisation.

C'est une structure qui répond aussi à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants, développement de l'autonomie.

Il est destiné à recevoir des enfants âgés de 3 à 12 ans, cette structure a une capacité d'accueil de 72 enfants l'hiver (30 maternels et 42 primaires)  
L'équipe d'animation est présente durant toute la journée ainsi que pour les repas.

Partager des temps de loisirs avec des enfants en leur donnant la possibilité :

- De jouer (ce qui est leur fonction première) tout en permettant d'accroître leur développement psychomoteur, cognitif, affectif et social.
- De s'adapter et d'évoluer au sein d'un groupe.

Tout ceci dans le but d'améliorer droits et devoirs.

### b. Description du projet global

L'orientation éducative et pédagogique pour définir ce projet prend en compte le fait que les enfants fréquentent l'accueil pendant leur temps de loisirs.

Les activités proposées sont définies d'après les thèmes particuliers choisis par l'équipe pédagogique et en concertation avec les enfants.

Le projet développe des activités ludiques à travers toutes formes d'expression : orale, écrite, manuelle, artistique et corporelle et sportive

L'accent est porté sur l'orientation du « petit » jeu vers des activités codifiées (reconnues) et l'apprentissage à la vie de groupe (sortir du contexte du « moi ») pour les maternels.

Et du côté des primaires, l'accent sera porté sur le développement de son esprit critique, développer sa capacité à argumenter ses choix et à se positionner dans un groupe mais aussi en tant que futur citoyen actif.

### c. Déroulement d'une journée type

7h30-9h00	Accueil échelonné (A.C.E*)
9h00-9h30	Rangement / Présentation de la journée / Toilettes
9h30-11h30	Activités manuelles/sportives/Théâtrale...
11h30-11h45	Rangement / Jeux extérieurs libres
12h00-12h15	Toilettes
12h15-13h15	Repas
13h15-13h30	Toilettes
13h30-14h	Temps calme (A.C.E*)/sieste
14h-14h30	Rangement/réveil de la sieste
14h30-16h00	Activités manuelles/sportives/Théâtrale...
16h15-16h30	Toilettes
16h30-16h45	Goûter
16h45-17h00	Cercle de paroles
17h00-18h30	Accueil des parents (A.C.E*)

\*A.C.E= Activité Choisie par l'Enfant

## **3. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

a : Les objectifs pédagogiques de la structure

OBJECTIFS GENERAUX PROJET EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre à l'enfant de vivre des moments de loisirs agréables, enrichissants et motivants</li> <li>- Permettre à l'enfant de s'investir dans la réalisation de projet d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une dynamique de groupe sur les structures autour d'un projet annuel</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer un équilibre entre moments individuels et collectifs, entre temps d'activités et temps de repos, en tenant compte du rythme de vie de chaque groupe d'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter le rythme de l'enfant tout au long de la journée</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre un suivi individualisé dans le collectif dans la mesure du possible</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inculquer la tolérance, la solidarité et la richesse de la diversité</li> <li>- Permettre à l'enfant de développer son sens critique et de faire des choix</li> <li>- Veiller à l'équilibre des pratiques en explorant les domaines suivants : artistiques et culturelles, physique et sportives, jeux et pratiques traditionnelles, scientifiques et nouvelles technologies, nature et environnement, activités de plein air et de pleine nature</li> <li>- Favoriser par l'ensemble de ces pratiques, l'acquisition des notions de socialisation, de responsabilisation et d'autonomie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des outils de dialogue au sein du collectif</li> <li>- Offrir des activités variées</li> <li>- Développer la citoyenneté</li> <li>- Développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable</li> <li>- Permettre au public de s'exprimer sur son ressenti</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'éveil, la découverte, l'initiation ou l'apprentissage par la pratique d'activités diversifiées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer de nouvelles pratiques manuelles, sportives, théâtrale, culturelle basée sur des méthodes récentes avec une approche de pédagogie active</li> </ul>

Sans oublier les points incontournables qui nous sont fixés pour un accueil de qualité :

### *Communiquer avec les parents*

Construire des relations avec les parents, les familles, proposer de les impliquer dans la vie de la structure par des événements festifs ou autres projets (réunions

d'informations, notes écrites, anniversaires, expositions, spectacles, collations, intégration sur des projets d'animations...).

*-Respecter le rythme de l'enfant*

Vivre en collectivité et respecter le rythme individuel de chaque enfant en fonction de son âge. Accepter son besoin d'inactivité, de repos, de détente et de rêve, lui permettre d'évoluer au sein d'un groupe cohérent.

*Être garant de sa sécurité*

Respecter les consignes de sécurité (psychologique, affective, physique et matérielle) pour l'enfant et le bien être de tous.

## **5. LES MOYENS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS**

### a. Humains

#### *Durant les petites vacances scolaires*

L'encadrement est assuré par du personnel municipal :

- 1 directeur diplômé BPJEPS APT (pour les maternels et les primaires).
- 3 animateurs diplômés BAFA et/ou CAP petite enfance pour les maternels.
- 2 animateurs diplômés BAFA pour les primaires.
- 2 Animateurs non diplômé

#### ***Durant les grandes vacances scolaires :***

L'encadrement est assuré par du personnel municipal :

- 1 directeur diplômé BPJEPS APT (pour les maternels et les primaires).
- 6 animateurs diplômés BAFA et/ou CAP petite enfance pour les maternels.
- 6 animateurs diplômés BAFA pour les primaires.

Des quotas sont fixés par la réglementation DDCS, il représente 1 animateur pour 8 enfants (maternel) et 1 animateur pour 12 enfants (primaire) pour les vacances.

Pour les mercredis 1 animateur pour 10 enfants (maternel) et 1 animateur pour 14 enfants (primaire).

Les effectifs peuvent être composés d'agents non diplômés à hauteur de 30 % sur l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le rôle de chacun est déterminé de façon précise en fonction des compétences et qualifications.

La gestion de l'équipe passe par des réunions de préparation, des bilans, la réflexion et l'établissement de plannings d'animations, en collaboration avec l'équipe.

#### *Rôle du directeur :*

Il est responsable de l'encadrement du personnel et des stagiaires, de la surveillance générale de l'établissement et de son fonctionnement, de l'organisation de l'accueil des enfants et de leurs familles, de l'application du projet éducatif, projet pédagogique, règlement intérieur et de la réglementation DDCS, de la gestion administrative, matérielle et comptable de la structure.

#### *Rôle de l'animateur :*

Il est garant avant tout de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, du respect des lieux et du matériel ainsi que de l'application des règles de vie en collectivité.

Pour le directeur et chacun des animateurs, accueillir et encadrer les enfants représente un fort engagement et une grande conscience des responsabilités qui sont les leurs,

Chaque membre de l'équipe se doit d'être à la hauteur de la confiance des parents, des élus, de l'équipe de direction, notamment par le dialogue et l'échange.

#### *Les parents / la famille*

Avec qui nous entretenons des liens constants pour assurer un meilleur suivi de leurs enfants ; comme répondre aux questions ou inquiétudes des parents ou bien les informer sur le déroulement d'une journée et le développement de leurs enfants au cours de cette même journée.

#### *Les intervenants/ partenaires :*

A qui nous ferons appel dans un domaine particulier et complémentaire.

#### b. Matériel et financier

Le matériel pédagogique que nous constituons au fil de l'année nous permettra de réaliser nos ambitions.

La gestion du budget (commandes, réservations, régies...) sera effectuée par la directrice de la structure d'accueil en accord avec les directives de la municipalité.

#### c. Pédagogique et Ludique



- *Sensibiliser à la vie de groupe*

- *Développer l'autonomie et la responsabilisation*

Développer le respect et le partage. L'enfant participe à la vie collective en effectuant des tâches de la vie quotidienne à tour de rôle comme aider à distribuer, aider au rangement, débarrasser sur le temps du midi ect ..

Permettre la communication dans le groupe, favoriser l'échange, l'écoute, notamment au travers d'un cercle de paroles. Comprendre et accepter la différence comme source de richesse et s'approprier la notion de tolérance.

Donner à chaque fois que cela est possible, le choix et l'envie de faire. Pour qu'il puisse être critique, il faut éveiller sa curiosité, donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer (artistiquement, oralement, sportivement...). Guider l'enfant dans la démarche d'initiative, de créateur et acteur de projet.

- *Découvrir et comprendre le civisme.*

Au travers de l'histoire de la France, donner des outils à l'enfant qui lui permettront de mieux connaître son pays au travers du chant pour les plus petits (comme l'hymne national) . Le but étant de faire émerger chez l'enfant une réflexion autour de l'instruction civique.

- *Favoriser l'épanouissement de l'enfant au travers d'actions culturels*

A travers la mise en place d'activités manuelles, culturelles et sportives, des découvertes et expérimentations de matières, de jeux et de sorties (derrière chaque activité il y a un objectif qui permet à l'enfant de développer tous ses aspects psychosociaux et moteurs).

Eviter de mettre un enfant en situation d'échec, en prenant en compte le désir et le potentiel de chacun (créativité, imaginaire...).

- *Développer des actions démocratiques et écologiques*

Donner des petites notions de démocratie et de responsabilisation au travers du quotidien (cercles de paroles, chef du rangement des crayons de couleur...). Comprendre son environnement et agir en conséquence.

L'écologie étant l'une des lignes importantes de ce 21-ème siècle nous mettons en place des activités, recyclage, composte, réutilisation d'objets dans un lieu unique que nous avons créé via de la récupération.

Notre jardin créé de toutes pièces en récupération est un lieu central pour les activités extérieures.

De plus, au travers des grandes lignes du projet pédagogique, nous attacherons de l'importance également sur ses deux points :

*- Apprendre l'hygiène*

Le respect des règles d'hygiène pour soi et pour le bien-être de tous.

Sans oublier de prendre en compte le temps du repas qui est également un temps d'animation.

*- Créer des échanges locaux ou extérieurs*

Permettre de construire des relations avec la commune et d'autres structures ou intervenants. Insérer l'accueil de loisirs dans la vie sociale locale.

- « Journée inter-centre » Ville de Bouzigues et Balaruc
- Actions intergénérationnelles (Maison de retraite, Crèche ...)

Permettre un échange avec les enfants des autres structures d'accueil de la commune

Rencontrer d'autres enfants sur des structures extérieures, ce qui permet de s'ouvrir aux autres (c'est aussi enrichissant pour l'enfant que pour l'adulte).

A savoir que les animations que nous développerons pour les enfants, les sorties permettant la découverte et le plaisir du temps libre et quotidien, seront élaborées à partir des thèmes fixés sur une durée donnée (année, séquence de plusieurs ateliers ou bien vacances scolaires).

## 6. L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

La session du centre de loisirs va se terminer. Le projet pédagogique conçu a été suivi, les actions réalisées : voici le temps de leur évaluation et du bilan... Parce qu'elle permet de mieux comprendre ce qui a été réussi, mais aussi de faire le point des erreurs commises pour **améliorer les actions futures**, l'évaluation est un acte important, aussi bien pour hier que pour les projets à venir.

Évaluer le projet pédagogique, c'est, en prenant du recul par rapport au quotidien, constater si les objectifs visés par le projet éducatif ont été atteints, si les moyens mis en œuvre ont été suffisants et efficaces. Évaluer, c'est, en comparant les résultats attendus aux résultats obtenus, mesurer leur écart et **travailler à le réduire**.